

**Directives licences**  
**pour les Membres des Comités des clubs et les futurs**  
**candidats à l'élection du nouveau Comité Directeur du**  
**Bas-Rhin 2021-2024**

Comme vous avez pu le lire dans les dernières directives de la Fédération, tous les responsables (présidents ou délégués) doivent être titulaires d'une licence valide de l'année en cours pour participer aux votes lors de l'Assemblée Générale du Bas-Rhin qui devrait, en fonction des contraintes sanitaires, se tenir le samedi 30 janvier 2021 à la Maison des Sports.

Nous vous proposons à cet effet de nous envoyer vos listes de licences à valider ou à établir par mail. La Secrétaire Générale pourra alors les enregistrer sur le logiciel de la Fédération. Jusque fin de l'année 2020 les envois seront à faire uniquement à l'attention de la Secrétaire Générale Madame Bernadette STEINHAEUER.

Lorsque l'accès au public sera autorisé à la Maison des Sports, nous vous préviendrons et nous vous recevrons, uniquement sur rendez-vous.

Lors de votre venue vous nous ramènerez ces licences pour que nous puissions procéder à leur validation, ainsi bien sûr que les autres licences dont vous demanderez l'établissement. Le montant de la cotisation licence devant être fixé lors de l'assemblée générale, la somme correspondante vous sera demandée après sa tenue.

Pour les mutations, vous pourrez nous les ramener également lors de votre venue au secrétariat.

En espérant que cela facilitera la tâche aux uns et aux autres, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des renseignements à nous demander.

Si ce virus venait à s'atténuer ou à disparaître au début de la saison à venir et que vos licenciés se décideraient seulement à ce moment-là de renouveler leur licence, il faudra bien porter à leur attention sur le fait que l'attente sera plus longue pour l'établissement de leur licence, un afflux de demandes risquant de provoquer un retard conséquent.

En souhaitant que ces directives soient bien comprises de tous, faites encore bien attention à vous.

Cordialement

COLANTUONO Jean-Marie  
Président du CD67